

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ABITIBI
VILLE D'AMOS

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MARS 2022

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville d'Amos tenue au lieu habituel des délibérations du conseil ce lundi 14 mars 2022 à compter de 20 h 30, à laquelle étaient présents, outre le maire, monsieur Sébastien D'Astous, les conseillères et conseillers suivants :

Monsieur Robert Julien	siège n° 1;
Monsieur Martin Roy	siège n° 2;
Madame Nathalie Michaud	siège n° 3;
Monsieur Pierre Deshaies	siège n° 4;
Monsieur Mario Brunet	siège n° 5;
Madame Annie Quenneville	siège n° 6;

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Étaient également présents à cette séance, M. Guy Nolet, directeur général et Mme Claudyne Maurice, greffière.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE monsieur Sébastien D'Astous, maire, a demandé à l'ensemble des élus et obtenu unanimement de leur part la renonciation de l'avis de convocation;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le conseiller Pierre Deshaies, APPUYÉ par la conseillère Nathalie Michaud et RÉSOLU unanimement :

2022-103 DE CONFIRMER QUE tous les élus municipaux renoncent à l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 14 mars 2022 à 20h30, et l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT N° VA-1200 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU MUR DU PARC ROTARY ET L'EMPRUNT NÉCESSAIRE AU PAIEMENT DES COÛTS QUI Y SONT RATTACHÉS

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, le conseiller Martin Roy donne avis de motion et dépose le projet de règlement n° VA-1200 décrétant des travaux de reconstruction du mur du parc Rotary et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés. Le règlement sera adopté au cours d'une prochaine séance.

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire déclare la séance levée à 20 h 35.

Le maire,
Sébastien D'Astous

La greffière,
Claudyne Maurice